

Le financement de l'économie est le cœur de métier des banques françaises

Dans un contexte difficile depuis le début de la crise de 2008, les encours de crédits accordés par les banques françaises ont augmenté de manière soutenue et continue. En 2012, les 400.000 salariés des banques françaises sont mobilisés pour poursuivre leurs efforts au service des projets de leurs clients, particuliers et entreprises.

Les banques financent l'économie

Les banques françaises remplissent leur mission de financement de l'économie. **La France est le seul pays d'Europe où les crédits à l'économie ont augmenté de manière continue** depuis 3 ans malgré la crise. Cette augmentation a été de 5,3% sur un an à fin décembre 2011, cela représente 90 milliards supplémentaires injectés dans l'économie en 2011.

Le total des encours de prêts aux ménages et aux entreprises s'élève ainsi à **1.920 milliards** d'euros. Grâce au crédit, les banques françaises contribuent au soutien à la croissance, puisque ces chiffres sont bien supérieurs à ceux du PIB en valeur.

Ces tendances restent bien orientées en ce début d'année 2012, avec une croissance des encours de crédit de 5,6% pour les ménages et de 4,1% pour les entreprises sur les 12 derniers mois à fin février.

Les dépôts bancaires sont utilisés au profit des clients des banques

L'intégralité des dépôts est utilisée sous forme de crédits aux entreprises et aux particuliers en France. En décembre 2011, il y avait 1.450 milliards d'euros de dépôts pour 1.920 milliards d'euros de crédits à l'économie. Les banques empruntent sur les marchés les sommes complémentaires au financement des projets de leurs clients.

En 10 ans, la hausse des encours de crédits accordés par les banques a été très supérieure à celles des dépôts qu'elles collectent : + 93% pour les crédits contre +66% pour les dépôts (*source : Banque de France*).

En ce début d'année 2012, le crédit immobilier reste disponible pour les ménages (Voir également ANNEXE 1)

Les crédits aux ménages ont augmenté de 6,3% fin février 2012 sur les 12 derniers mois. Cela représente un encours de 853 milliards d'euros.

Toutefois, la baisse de la demande a engendré une baisse de la production de crédits nouveaux. En effet l'offre de crédit reste disponible avec des taux attractifs. Mais dans cette période d'incertitude, dans un marché immobilier dont les prix restent globalement élevés, face à une situation économique morose, les ménages ont tendance à reporter leurs projets et à augmenter leur épargne : les ménages ne sont que 4% à envisager la souscription de nouveaux crédits immobiliers au cours des 6 mois suivants, le plus bas niveau enregistré depuis 1989 (*Observatoire des Crédits aux Ménages dans son rapport de janvier 2012*).

La suppression du PTZ+ dans l'ancien au 31 décembre 2011 a des conséquences concrètes pour une partie des ménages

Les demandes ont été fortes en fin 2011 avant la suppression du PTZ+ dans l'ancien. Grâce à ce dispositif, des ménages ont pu acquérir leur bien immobilier avec un apport personnel suffisant et un ratio d'endettement raisonnable.

Depuis cette suppression, la structure du marché est fortement modifiée puisque cette disposition écarte du marché immobilier un nombre significatif de ménages moyens qui ne sont plus en mesure de justifier d'un apport personnel suffisant.

A savoir : la distribution de crédits en France est une démarche responsable, comme cela a toujours été le cas. Le banquier s'assure notamment de la solvabilité de son emprunteur, par l'examen de sa situation personnelle. Le crédit est une opération d'anticipation de ressources, et il est normal et nécessaire que la banque évalue la pérennité des ressources de son client.

Les taux d'intérêt du crédit immobilier restent attractifs en 2012

Les taux d'intérêt du crédit immobilier demeurent historiquement bas en France : ils s'établissent à **3,91%** au 1^{er} trimestre 2012¹, comparables aujourd'hui à ceux de 2006-2007 (3,88% au 4^{ème} trimestre 2006).

Les banques se livrent une forte concurrence entre elles sur le crédit immobilier, dont les clients sont les premiers bénéficiaires.

Les banques françaises prêtent aux PME (Voir également ANNEXE 2)

L'encours des crédits accordés aux entreprises s'élève à **815 milliards d'euros** à fin décembre 2011, en hausse de +4,4% en rythme annuel par rapport au 31 décembre 2010. Les TPE/PME sont parmi les premières bénéficiaires de cette évolution, avec une croissance de +4,9% à fin décembre 2011. 63% de la production nouvelle bénéficie aux petites PME, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions d'euros².

Les PME prévoient globalement une année 2012 sans progression de leur activité, 21% redoutant une diminution. **L'insuffisance de la demande, premier frein à l'investissement, pèse un peu plus sur la décision d'investir** (63 %, en augmentation de 6 % par rapport au semestre précédent). (OSEO – enquête de conjoncture janv. 2012).

A savoir : près de 8 PME sur 10 en France ont obtenu les crédits demandés au 1^{er} semestre 2011 (comme les 2 précédents semestres), un des niveaux les plus élevés en Europe (source enquête BCE, novembre 2011).

La médiation du crédit aux entreprises, un mécanisme toujours présent

La médiation du crédit aux entreprises, mise en place en 2008 et reconduite par les banques françaises en avril 2011, est ouverte à toute entreprise (quelle que soit sa taille ou sa forme juridique) confrontée à un problème de financement (besoin de trésorerie en augmentation, nouvel

¹ Baromètre Crédit Logement/CSA

² Stat Info Financement des micros entreprises (20/02/2012)

investissement...), et qui n'a pas pu trouver de solution avec sa ou ses banque(s), des acteurs financiers, ou avec OSEO.

Depuis la création du dispositif en 2008, la bonne coopération entre les correspondants des banques et les équipes de la Banque de France a permis de **trouver des solutions de financement et de fonds propres dans deux cas sur trois** en moyenne. En trois ans, 26.626 dossiers ont été acceptés.

Depuis le 1er janvier 2011, le nombre de demandes de médiation de la part des entreprises s'est fortement réduit : **le rythme mensuel est de 300 dossiers** environ, contre 600 en 2010, et 900 à 1000 dossiers par mois en 2009-2010 (*source rapport de la Médiation du crédit aux entreprises, 15 novembre 2011*).

Les grandes entreprises diversifient leurs sources de financement

Les grandes entreprises se financent par l'intermédiaire de leurs banques. Elles ont également la possibilité d'aller chercher des financements directement sur les marchés. Ainsi, entre février 2011 et février 2012, les entreprises françaises ont émis en titres nets 38,5 milliards d'euros, un chiffre en nette augmentation (34,9 milliards d'euros en janvier 2012)³.

Ce recours direct aux marchés est amené à se renforcer au cours des prochaines années en raison des choix réglementaires faits en Europe. En effet, les banques sont contraintes d'avoir plus de fonds propres pour garantir le même niveau de prêts. Elles concentreront donc davantage leurs possibilités de financement sur les PME, les grandes structures ayant vocation à lever leur propre ressource, en recourant moins aux prêts bancaires.

A savoir : Les taux bancaires pratiqués sont très inférieurs à la moyenne européenne : taux moyen de 3,27% en France (4,47% pour la zone euro) (source Banque de France/BCE, déc. 2011) .

Pour les nouveaux crédits supérieurs à 1 millions d'euros*, la France se situe également en dessous de la moyenne européenne, avec un taux de 2,74% contre 2,80 % pour la zone euro (*taux variable de période de fixation initiale <= à 1 an). Ils sont à 2,64% en Allemagne, 3,46% en Italie et 2,90% en Espagne.

Source : BCE -Taux d'intérêt pratiqués en janvier 2012 par les IFM dans la zone euro (05/03/2012)

³ Stat Info Les émissions de titres des résidents français (05/04/2012)

Les liquidités mises à disposition par la BCE à 1% ne représentent qu'une faible part de l'encours des crédits bancaires

Les banques européennes ont obtenu lors des opérations de refinancement à 3 ans (LTRO) de la BCE des taux de refinancement de 1%. Les montants empruntés auprès de la banque centrale ne représentent cependant qu'un faible pourcentage de l'encours de crédits bancaires dont le total en Europe est de l'ordre de 10.000 milliards d'euros. Ainsi, l'essentiel de l'encours de crédits à l'économie est financé à des taux de marché, largement supérieurs à 1%. Et ces conditions de refinancement se sont nettement dégradées depuis un an, avec une hausse des rémunérations attendues par les investisseurs lors des dernières émissions obligataires des banques françaises, et le redressement de la rémunération des dépôts.

ANNEXE 1 - Chiffres clés crédits aux particuliers

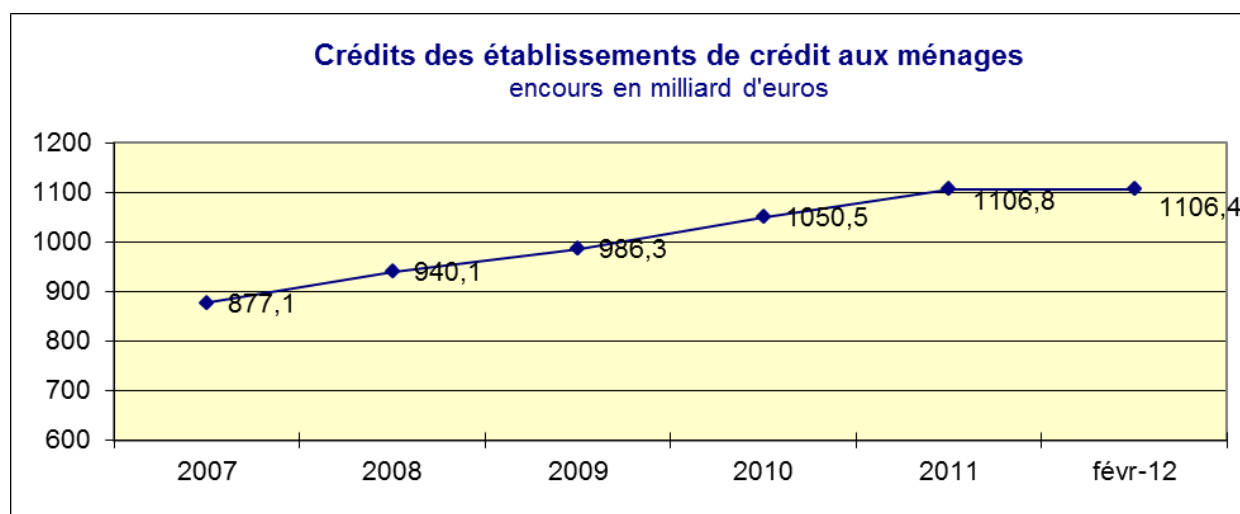
ANNEXE 2 - Chiffres clés crédits entreprises

ANNEXE 1

Chiffres-clés crédits aux ménages

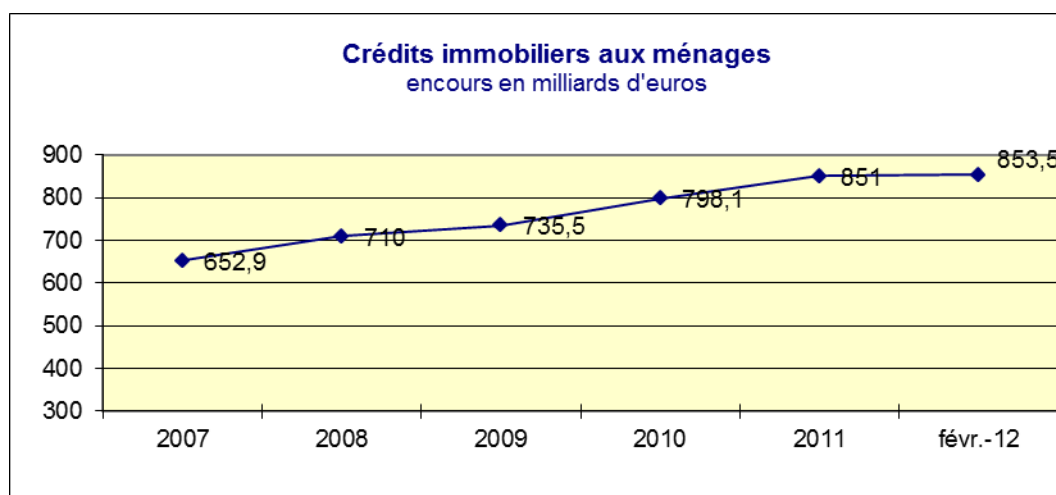
Crédit aux ménages

1106,4 milliards d'euros, c'est le montant des encours des crédits aux ménages à fin Février 2012, soit un taux de croissance annuel de **5,6 %**.



Crédit à l'habitat

+6,3% : c'est la croissance annuelle de l'encours des prêts immobiliers à février 2012, avec un encours de 853,5 milliards d'euros (contre 853 milliards en janvier 2012).



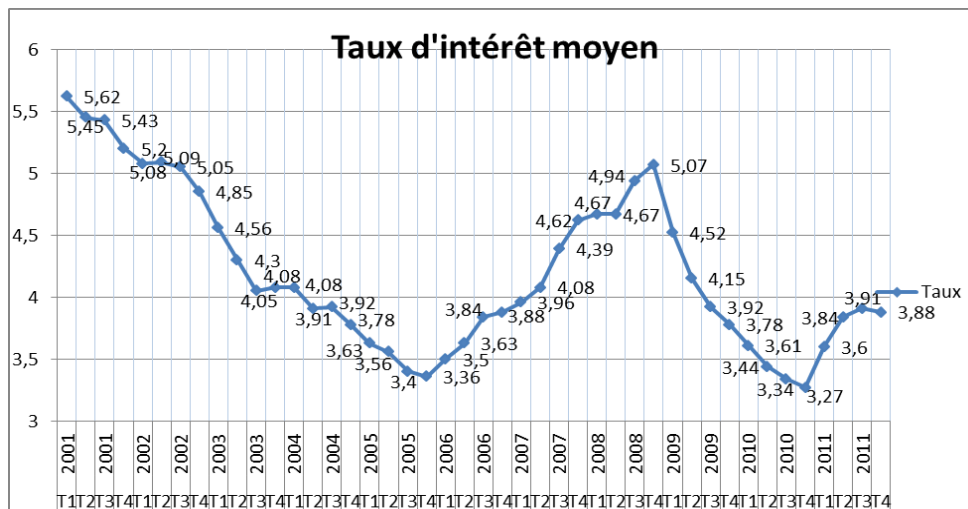
Source : Banque de France, Stat Info Les crédits au secteur privé en France – 28/03/2012



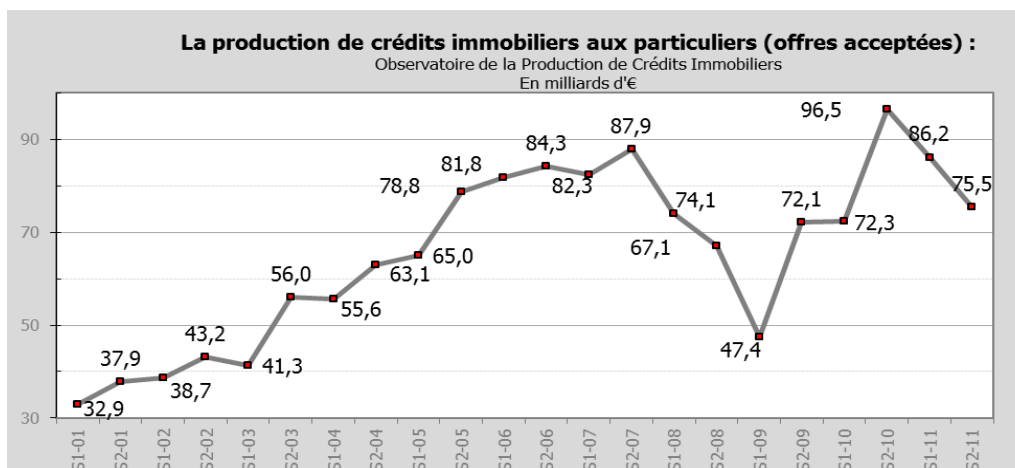
a) Taux des crédits immobiliers

Les taux des prêts immobiliers sont de **3,83%** en mars 2012 contre 3,93% en février 2012.

Source : Observatoire Crédit logement/CSA 04/04/2012



b) Production de crédits immobiliers



C) Commentaire (avril 2012)

1. Le problème de production sur 2012 est réel ; Une baisse était attendue : les intentions des ménages fin 2011 de souscrire un crédit immobilier dans les 6 prochains mois avaient atteint un niveau historiquement bas depuis 1989⁴
2. Cette baisse n'est pas due à une dureté exagérée des conditions d'octroi (les taux sont à des niveaux historiquement bas et ne sont pas remontés) ;
3. La baisse attendue s'est mutée en un effondrement rapide en ce début 2012 en raison essentiellement de la modification très forte de la structure du marché : la suppression du PTZ+ dans l'ancien a écarté dans ce marché l'équivalent de 200 000 ménages moyens qui ne sont plus en mesure d'avoir un apport personnel suffisant (y compris PTZ+) et de contracter un crédit responsable c'est-à-dire avec un ratio d'endettement raisonnable. L'enjeu est estimé à 20 milliards d'euros de production.

⁴ L'Observatoire du Crédit au Ménages de 2011 relevait un niveau d'intention de souscrire un crédit immobilier dans les 6 mois de seulement 4 % de l'ensemble des ménages : « Le recul de la demande est rapide et répond à la montée des difficultés et des incertitudes qui ont accompagné le déclenchement de la crise de la dette. Il fait en outre écho à la remise en cause du PTZ+ et au nouveau « rabotage » du dispositif « Scellier ». C'est la première fois que l'Observatoire constate un niveau d'intentions aussi bas. »

Crédit à la consommation

L'accentuation du recul de la production de nouveaux crédits à la consommation par les établissements spécialisés enregistrée en janvier **-9,4%** par rapport à février 2011 se confirme. Soit la plus forte contraction depuis celle de juin 2011.

Par rapport à février 2011

- financements affectés : - 10 %
- crédits renouvelables : - 6,6 %
- prêts personnels : - 14,6 %

Source : ASF, *Crédit à la consommation, statistique mensuelle d'activité* 27/03/2012

6,66 %, c'est le **taux moyen** des crédits nouveaux pour février 2012.

Source : Banque de France – *Stat Info sur les flux de crédits nouveaux*, 03/04/2012

159,7 milliards d'euros, c'est l'encours des crédits à la consommation octroyés par les établissements de crédit aux ménages à fin février 2012 (+ 1,6 % sur un an).

Source : Banque de France, *Stat Info Les crédits au secteur privé en France* – 28/03/2012

Un ménage sur deux a un crédit

En dépit des contrecoups de la crise de la dette souveraine qui s'est ouverte durant l'été, le taux global de détention des crédits s'est établi à **49,4%** en fin d'année 2011 se stabilisant par rapport 2010 (49,5 %).

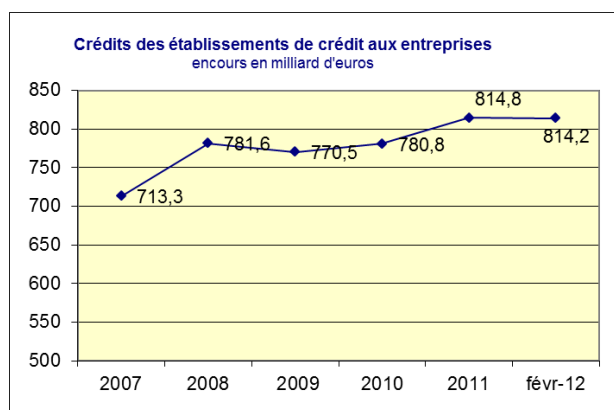
31 % des ménages ont un crédit immobilier (30,5% en 2010) et 30,2% des ménages ont un crédit à la consommation (31,1% en 2010).

Source : *Observatoire des crédits aux ménages* – Janvier 2012

ANNEXE 2

Chiffres-clés crédits aux entreprises

814,2 milliards d'euros, c'est le montant des encours des **crédits aux entreprises** à fin février 2012, soit un taux de croissance annuel de **4,1%**.



- Encours des **crédits à l'investissement** :
552,2 milliards d'euros (+5,4% sur 1 an)
- Encours des **crédits de trésorerie** :
184,6 milliards d'euros (+1,2% sur 1 an)

Source : Banque de France – Stat Info Les crédits au secteur privé – 28/03/2012

Les **taux d'intérêt** sur les nouveaux crédits aux entreprises (tous types de crédit confondus) sont de **3,46%** en février 2012. En février 2011, les taux se situaient à 3,16%.

Source : Banque de France – Stat Info Flux de crédits nouveaux (03/04/2012)

Comparaison européenne : **la France se situe en dessous de la moyenne européenne** concernant les taux d'intérêt sur les nouveaux crédits supérieurs à 1 millions d'euros* avec un taux de **2,58%** contre 2,65 % pour la zone euro (*taux variable de période de fixation initiale <= à 1 an). Ils sont à 2,58% en Allemagne, 3,09% en Italie et 2,90% en Espagne.

Source : BCE -Taux d'intérêt pratiqués en février 2012 par les IFM dans la zone euro (04/04/2012)

Titres de dettes : les émissions nettes sur 12 mois atteignent **38,5 milliards d'euros** en février 2012 après 34,9 milliards en janvier 2012.

Source : Banque de France – Stat Info Les émissions de titres des résidents français (05/04/2012)

Les crédits aux PME

Le **taux de croissance** annuel est de **4,3%** pour les crédits mobilisés **aux PME**, soit un encours de 237,4 milliards d'euros en février 2012.

Source : Stat Info Crédit aux entreprises 03/04/2012

A fin décembre 2011, l'encours des crédits accordés aux micro-entreprises s'élève à **211 milliards d'euros** et progresse de 1 milliard d'euros au 4^{ième} trimestre. Les prêts aux TPE représentent 79% du total des encours aux crédits PME. Les nouveaux crédits alloués aux TPE au 4^{ième} trimestre sont de 17,4 milliards d'euros.

Source : Stat Info Financement des micro-entreprises (20/02/2012) - Ces chiffres, issus d'une collecte mise en place par la Banque de France à partir de l'échéance de juin 2011, sont susceptibles d'être révisés.

La **moyenne des taux pratiqués dans la zone euro** sur les crédits nouveaux inférieurs à 1 million d'euros* est de **4,28%** en février 2012.

La **France** se situe en dessous avec un taux moyen à **3,04%**. L'Allemagne, l'Italie et l'Espagne se situent respectivement à 3,56%, 4,92% et 4,96%.

*Crédits à taux variable inférieurs à 1 million d'euros et dont la période de fixation initiale du taux est inférieure à 1 an.
Source : BCE –Taux d'intérêt pratiqués en février 2012 par les IFM dans la zone euro (04/04/2012)

1 Les micro-entreprises (également souvent dénommées TPE) font partie du champ des PME ; ce sont les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à deux millions d'euros contre cinquante millions pour les PME. Elles incluent les entrepreneurs individuels.